

pourquoi on a tort de prétendre qu'en renvoyant le rapport au comité, on desservirait le régime des comités ou le comité lui-même. Si nous voulons un rapport qui traduit vraiment les connaissances et les opinions de ceux qui sont allés à Terre-Neuve, nous devons renvoyer le rapport au comité. Comment les députés de l'opposition peuvent-ils dire que ce rapport traduit les opinions du comité lorsqu'un si grand nombre de représentants qui sont allés à Terre-Neuve pour étudier la question n'étaient pas au comité le jour de l'adoption du rapport? Les membres de l'opposition essaient de faire passer en douce un rapport qui ne représente pas vraiment les opinions de la majorité du comité.

**Des voix:** C'est une honte.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, le député permet-il qu'on lui pose une question? Je veux simplement m'assurer de l'avoir compris. Dit-il qu'un rapport unanime du comité ne représente pas l'opinion de la majorité de ses membres?

**M. Allmand:** Je dis, monsieur l'Orateur, que le rapport, même s'il est unanime, ne représente pas l'opinion de ceux qui sont allés étudier le problème à Terre-Neuve et dans les Maritimes, parce que, hélas, un grand nombre des membres du comité étaient absents le jour où le rapport a été adopté au comité.

**M. Benjamin:** Ce n'est pas la faute du comité.

**M. Allmand:** Si ce n'est pas la faute du comité, n'allez pas dire que le rapport représente l'opinion des députés qui sont allés à Terre-Neuve. Il ne reflète pas leur opinion.

**M. McGrath:** Monsieur l'Orateur, le député permet-il qu'on lui pose une question? Il ne voudrait sans doute pas leurrer la Chambre ni que le compte rendu donne une fausse impression. Cependant, lorsqu'il relate ce qui s'est passé le soir où le comité a rédigé le rapport, il est dans l'erreur. En effet il ne s'y trouvait pas; il n'est donc pas en mesure de parler avec autorité de ce qui s'est passé. De fait, le soir où le rapport a été préparé, neuf députés libéraux étaient présents et ils faisaient partie du groupe qui a visité les provinces de l'Atlantique.

**M. Allmand:** Sauf erreur, ce n'est pas le cas, monsieur l'Orateur. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas là la question, à mon avis. On a fait valoir qu'en vertu de notre nouveau régime de comités, nous accordons une énorme importance aux rapports des comités. J'en conviens. A mon avis, il devrait en être ainsi.

[M. Allmand.]

Mais je m'intéresse au poids des arguments et aux faits que renferme le rapport. Nous nous attendons à un bon rapport de la part d'un comité. Lorsqu'il nous parvient, c'est au Parlement en dernière analyse à prendre une décision sur les recommandations qu'il renferme. Le Parlement n'est pas obligé d'accepter le rapport d'un comité. Étant donné le grand nombre de comités, nous ne pouvons siéger qu'à deux ou trois peut-être, et il y a une foule de questions importantes dont nous ne pouvons pas traiter. Voilà pourquoi nous laissons au comité le soin d'approfondir certaines questions, et lorsqu'il présente un rapport, nous comptons qu'il sera bien fondé et qu'il renfermera des arguments solides, à son avis.

Dans ce cas-ci, comme membre du groupe d'étude qui s'est rendu à Terre-Neuve, je trouve la deuxième recommandation du rapport bien médiocre, car il y est question d'enfreindre le principe de ne pas faire de recommandations à une commission, à une cour d'archives, au sujet de choses qui sont de sa compétence. D'après ce que j'ai pu juger des transports à Terre-Neuve, la plupart des habitants de cette province étaient beaucoup mieux partagés avec le service d'autobus qu'avec celui du chemin de fer. Le service ferroviaire ne fonctionnait que trois fois par semaine. Le service d'autobus fonctionne tous les jours; en outre, il comporte deux services transterreneuviens et de nombreux services locaux quotidiens. Ce service assure aux Terre-Neuviens un choix beaucoup plus considérable et un transport plus rapide d'une extrémité à l'autre de l'île.

Si notre pays disposait de ressources illimitées et pouvait continuer d'assurer le service ferroviaire, même en dépit du petit nombre d'usagers, je serais d'accord; je dirais: Continuons d'assurer le service-voyageurs par chemin de fer, même si la plupart des Terre-Neuviens n'en font pas usage. Mais quand nous avons consulté les gens de Terre-Neuve, ils nous ont dit que leurs principales exigences en matière de transport étaient du côté des grandes routes. Si nous voulons utiliser nos ressources à Terre-Neuve dans la mesure de nos moyens, nous ne pouvons continuer de soutenir tous les moyens de transport, alors que certains d'entre eux ne servent pas à la population et accusent actuellement des pertes considérables. Nous devons concentrer nos efforts en matière de transport là où le gouvernement de Terre-Neuve le juge le plus nécessaire et c'est du côté des grandes routes que se portent ses exigences.